

Français 16 à 21 – Les principales fonctions

XVI- La fonction sujet

La fonction sujet est la **fonction fondamentale** dans la phrase. Le sujet et le verbe varient simultanément, on dit que le **sujet commande l'accord du verbe** (en personne et en nombre, parfois en genre).

Le sujet n'est **pas effaçable**, il est nécessaire à la constitution de la phrase.

NB : Les phrases impératives ne comportent pas de sujet (ex : *Regarde*).

Les formes du sujet :

- **GN** minimal ou étendu,
- Un **pronom** (ex : *Qui est là*).
- Une **proposition**
 - o **Complétive**. Ex : *Que tu viennes me voir demain me réjouit le cœur*.
 - o **Relative**. Ex : *Qui dort dine*.
- Un **verbe à l'infinitif** éventuellement accompagné de compléments. Ex : *Souffler n'est pas jouer*.

Tests pour reconnaître le sujet :

- La **pronominalisation** : remplacer le groupe sujet par un pronom (lorsqu'il n'est pas déjà un pronom). Ex : *Cette histoire m'intrigue*. -> *Elle m'intrigue*.
- **L'extraction par « c'est ... qui »** : encadrer le groupe sujet par « c'est ... qui ». Ex : *C'est cette histoire qui m'intrigue*.
NB : Lorsque le sujet est un pronom personnel, cette extraction change parfois la forme du pronom. Ex : *Je viendrai demain*. -> *C'est moi qui viendrai demain*.
- **La transformation passive** : si le verbe le permet, on procède à cette transformation. Le sujet devient alors complément d'agent du verbe qui est désormais à la forme passive. Ex : *L'ogre mange les enfants*. -> *Les enfants sont mangés par l'ogre*.

Rappels :

- Le sujet n'est pas toujours le premier constituant de la phrase,
- Il peut être **séparé** du verbe,
- On parle de « **sujet inversé** » quand il est à droite du verbe :
 - o Inversion pronominale : *Avez-vous l'heure ?*
 - o Inversion nominale : *Quand part le prochain train ?*

Sujet grammatical / sujet logique :

Certains verbes se rencontrent dans des constructions personnelles (*Il court sur la piste*) mais ils peuvent aussi être construits à la **forme impersonnelle** (*il court de drôle de bruits*).

Ils ont alors un double sujet :

- **Sujet grammatical / apparent** : porte les propriétés formelles d'un sujet (à gauche du verbe, gère les accords). Ex : *Il est arrivé un accident*.
- **Sujet logique / réel** : porte les propriétés sémantiques. Ex : *Il est arrivé un accident*.

XVII- Les compléments du verbe

Un verbe peut avoir des **compléments essentiels** (COD, COI, attribut du sujet / du COD). Ce sont des constituants du groupe verbal.

Dans une **phrase simple**, c'est le verbe qui détermine la construction (avec ou sans préposition), le sens et le nombre de ses compléments.

On fait la distinction entre les verbes attributifs (*être, sembler, etc*) et les autres verbes :

- Les **verbes attributifs** sont suivis d'un **attribut du sujet** (adjectif qualificatif, GN ou nom).
- Les autres verbes sont suivis de différents compléments d'objets (GN, pronom, groupe infinitif, subordonnée complétive).

Les **verbes transitifs** ont des compléments essentiels : **COD** (*ex : Le regarde la télévision*) ou **COI** (*ex : Il pense aux vacances*). Ils peuvent avoir **deux compléments** (*ex : Il donne une sucette à l'enfant*).

Les **verbes intransitifs** ne reçoivent généralement **pas de complément**. *Ex : Il dort.*

La présence ou non d'un complément pour un même verbe fait souvent varier le sens. *Ex : Il glisse / Il glisse une lettre sous la porte.*

Dans la **phrase complexe**, un verbe peut avoir pour compléments des **propositions subordonnées compléments d'objets** :

- **Propositions complétives** introduites par la conjonction « que » ou les locutions « à ce » et « de ce que ». *Ex : Je souhaite que tu réussisses.* Elles peuvent être **COD**.
- **Propositions interrogatives indirectes**. *Ex : Je me demande si vous m'avez bien compris.* Elles peuvent être **COD**.
- **Propositions infinitives**. *Ex : J'entends les oiseaux chanter.* Elles peuvent être **COD** ou **COI**.

Les compléments essentiels du verbe sont :

a) Le COD

Le complément d'objet direct : **COD**, est construit directement, sans préposition lorsque le verbe est transitif direct. *Ex : Elle joue cette pièce à merveille.*

Reconnaître un COD :

- **Pas déplaçable**.
- Peut être repris par un **pronom**. *Ex : Elle la joue à merveille. / Cette pièce, elle la joue à merveille.*
- Peut être encadré par « **c'est ... que** ». *Ex : C'est cette pièce qu'elle joue à merveille.*
- Peut devenir **sujet de la phrase à la forme passive**. *Ex : Cette pièce est jouée par elle.*

b) Le COI

Le complément d'objet indirect : **COI**, est construit indirectement, avec **préposition**, lorsque le verbe est transitif indirect. Les prépositions les plus fréquentes sont « à » et « de ». *Ex : Nicolas parle à ses perruches.*

Reconnaître un COI :

- Peut être repris par un **pronom**. Ex : Nicolas leur parle. / Ses perruches, Nicolas leur parle.
- Peut être encadré par « **c'est ... que** ». Ex : C'est à ses perruches que Nicolas parle.

Attention ! Ne pas confondre la **préposition** qui amène un COI et l'**article partitif** qui amène un COD.
Ex : Il mange de la pizza. -> « de la » : article partitif donc « de la pizza » COD.

Test : remplacer « de la » ou « du » partitif par « la, une » ou « le, un ».

c) Le COS

Le verbe peut avoir deux compléments : COD/COI et COS (**complément d'objet second**). Ex : Il a volé une pomme au marchand.

COD COS

d) L'attribut du sujet

Le **verbe « être »** et les autres **verbes d'état** (*paraître, sembler, devenir, rester etc*) sont suivis d'un attribut du sujet (qui peut appartenir à différentes classes de mots).

e) L'attribut du COD

Le COD peut aussi avoir un attribut qui complète le COD. Ex : Ses concitoyens l'ont élu maire. -> « l' » : COD de « ont élu » et « maire » attribut du COD « l' ».

Donc : Les compléments essentiels sont des constituants du groupe verbal et ils répondent à trois conditions :

- Ils ne peuvent **pas être supprimés** (sauf contexte possible),
- Ils ne peuvent **pas être déplacés**,
- Ils peuvent **être pronominalisés en « le, la, les, lui, en, y »**.

XVIII- Attribut et apposition

1) L'attribut du sujet

L'attribut du sujet est le 2^{ème} constituant du **groupe verbal** (le 1^{er} est le verbe). L'attribut du sujet exprime une **caractéristique du sujet**. Il se rencontre derrière le verbe « être » ou **verbe d'état** (*paraître, sembler, devenir, rester etc*). Ex : La terre est ronde. / Elle semble triste.

Parfois, derrière un verbe attributif (verbes de mouvements entre autres) : Elle est rentrée furieuse / Elle est partie contente.

Il peut être :

- Un **adjectif qualificatif** ou un participe à valeur adjectivale (Ex : Il est vaillant, fatigué.)
NB : tous les adjectifs ne peuvent pas être attribués.
- Un **nom sans déterminant**. Ex : il est professeur.
- Un **GN minimal** ou étendu.
- Le **pronom personnel neutre « le »**. Ex : La terre est ronde -> la terre l'est.

- Une **proposition relative substantive**. Ex : *Je ne suis pas celle que vous croyez.*
- Un **groupe prépositionnel**. Ex : *Il est en colère.*
- Un **adverbe**. Ex : *N'y pense pas, tout va bien.*
- Un **groupe infinitif**. Ex : *Souffler n'est pas jouer.*

On **accorde** l'adjectif et le nom attributs avec le sujet auquel ils sont reliés par le verbe « être » ou équivalent. Ex : *La fille est jolie.*

2) L'attribut du COD

Il se rencontre derrière certains **verbes transitifs**. Le groupe verbal possède alors trois constituants : **Verbe + COD + Attribut du COD**.

Ex : *Je trouve **Sylvie** dynamique.*

Il n'est **pas un constituant du COD** puisqu'il ne peut pas être remplacé par un pronom. Ex : *Je **la** trouve dynamique.*

Il peut être :

- Un **nom** ou **GN** : *Je la considère comme une amie.*
- Un **adjectif qualificatif** ou **participe** à valeur adjectivale : *Je crois Pierre malade.*

L'attribut du COD se construit souvent **directement** : *J'ai une dent cassée.* Mais il peut être introduit par **une préposition** (souvent « comme » et « pour ») : *Elle accepte Julien pour gendre / Il considère son frère comme un dangereux rival.*

Différencier un adjectif épithète et un attribut du COD :

- **Supprimer l'adjectif** : possible s'il est **épithète**.
- Remplacer le GN par un **pronom** : l'épithète est incluse dans le GN alors que l'attribut du COD reste en dehors.

Donc :

- **Attribut du COD** : si l'**adjectif reste** lorsque l'on remplace le COD par le **pronom**, l'adjectif est attribut du COD.
Ex : *J'ai trouvé cet examen ennuyeux. -> Je l'ai trouvé ennuyeux.*
Si on supprime l'attribut, la phrase n'a plus de sens ou plus le même sens.
- **Épithète (d'un COD)** : si l'**adjectif disparaît** lorsque l'on remplace le COD par le **pronom**, l'adjectif est épithète.
Ex : *Avant de répondre, elle analysa quelques minutes ce problème épineux. -> Avant de répondre, elle l'analysa quelques minutes.*

→ **L'épithète** peut être **supprimée**. L'attribut ne peut pas être supprimé.

3) L'apposition

L'apposition est un **attribut sans verbe « être » ou autre verbe d'état**.

Elle concerne des **noms** qui **dépendent d'un autre nom** ou des **adjectifs** qualificatifs **séparés du nom par une virgule**.

Ex : *Cet ami, malade, n'a pas pu venir. / Paris, capitale de la France, est visitée par des millions de touristes.*

L'apposition apporte une **information supplémentaire** au noyau de la phrase.

NB : certaines grammaires refusent l'appellation « apposition » et préfèrent l'appeler « épithète détachée » (on préférera l'appellation « adjectif apposé »).

L'apposition peut être :

- **Adjectif** qualificatif. Ex : *Attentif, le chat guette.*
- **Participe présent ou passé.** Ex : *Les spectateurs, retenant leur souffle, attendaient la fin.*
- **Les noms** ou **GN.** Ex : *Léa, actrice de la nouvelle vague, est décédée.*
- Les **constructions infinitives.** Ex : *Il a réalisé son rêve, vivre à la campagne.*
- Les **subordonnées complétives.** Ex : *Je ne souhaite qu'une chose, que vous réussissiez.*
- Les **subordonnées relatives adjectives explicatives.** Ex : *Cette agglomération, qui n'était qu'une bourgade, est devenue une grande cité.*

La **pause à l'oral** et la **virgule à l'écrit** permettent de distinguer l'**adjectif épithète** (lié au nom) et l'**adjectif apposé** (entre virgules).

Ex :

- *Ce coureur blessé par une chute a dû abandonner. -> épithète.*
- *Ce coureur, blessé par une chute, a dû abandonner. -> apposition (ajoute une valeur de CC).*
- *Le livre immense était posé là. -> épithète.*
- *Le livre, immense, était posé là. -> apposition.*

XIX- Les expansions du nom

L'expansion du nom désigne la **fonction** des mots ou des groupes de mot qui complètent le nom : **adjectif** qualificatif, **groupes prépositionnels** (compléments du nom), propositions subordonnées **relatives**, propositions subordonnées **complétives**.

Ces différentes expansions sont **cumulables**. Ex : *Le jeune homme du troisième rang qui veut étudier le droit : adjectif + nom + groupe prépositionnel + proposition subordonnée relative.*

1) Les épithètes (liées)

La fonction épithète est habituellement associée à l'**adjectif**.

Celui-ci peut être antéposé (avant le nom) ou postposé (après le nom).

Ex : *Une vilaine blessure / Un nuage immobile.*

Certains adjectifs changent de sens en fonction de leur place (*un pauvre homme / un homme pauvre*).

Les adjectifs peuvent avoir leurs **compléments propres** et former des **groupes adjectivaux** : *une très vilaine blessure* (adverbe « très »).

Ces compléments peuvent être des adverbes d'intensité, des groupes prépositionnels (*cet homme fier de sa réussite*), des compléments prépositionnels (*les enfants heureux d'être ensemble*).

D'autres mots peuvent être **épithètes** :

- Les **participes passés et présents** : *les filles jouant au ballon n'entendirent pas la sonnerie.*

- Les **noms dépourvus de déterminant** : *un avion fantôme / un paysan propriétaire.*

NB : Les adjectifs qualificatifs, participes présents et passés, et les noms peuvent être **apposés**.

L'apposition ne complète pas le nom mais tout le groupe nominal. Ex : *Le grand Verlaine, poète soucieux de mélodie, aiment les vers impairs.* -> complète le GN « le grand Verlaine ».

Attention ! L'attribut du sujet et du COD n'est pas une expansion du nom ! Il appartient au groupe verbal. Les adjectifs placés à côté d'un nom ne sont pas forcément épithètes mais peuvent être attributs. (Ex : *Il croit son frère malade* -> *Il le croit malade.* Attribut du COD).

2) Les groupes prépositionnels compléments du nom

Groupe prépositionnel = préposition + GN.

Il a souvent une fonction de **complément du nom** (souvent introduit par « de »). Ex : *Le livre de Pierre / La forêt de chênes.*

Attention ! Il peut aussi être complément circonstanciel, COI, COS, attribut etc. Il n'est **pas toujours complément du nom même s'il suit un nom** (ex : *J'ai prêté mes lunettes à Juliette* -> COS de « ai prêté »).

3) Les propositions subordonnées relatives

La subordonnée relative **qui suit le nom** est une expansion de celui-ci (elle peut alors être remplacé par un **adjectif**).

Ex : *J'aime les histoires que vous racontez* -> *les histoires drôles.*

Elles sont **compléments de l'antécédent**.

4) Les propositions subordonnées complétives

Elles sont souvent l'expansion d'un **nom abstrait** (*idée, espoir, fait, hypothèse etc*).

Ex : *L'idée qu'elle puisse partir ne lui a pas fait peur.*

Elles complètent le nom.

5) Expansions déterminatives ou explicatives ?

Les expansions **déterminatives** apportent des informations **nécessaires** pour identifier le GN ou le nom qu'elles complètent.

Ex : *Le mois de février est toujours très froid.*

Les expansions **explicatives** apportent des informations **complémentaires** qui ne participent pas à la détermination complète du GN ou du nom : pas indispensables pour identifier le GN ou le nom.

Ex : *La voiture qui roulait doucement dérapa.*

XX- Les compléments circonstanciels

= **compléments de phrase** (# compléments essentiels qui sont compléments du verbe).

Ex : L'année dernière, avec nos enfants, nous avons visité Lyon.

Ils ne sont **pas liés au verbe** (pas des constituants du groupe verbal). Ils répondent à trois conditions :

- Ils peuvent être **supprimés**,
- Ils peuvent être **déplacés**,
- Ils ne peuvent **pas être pronominalisés**.

Ils sont **facultatifs**. Ils répondent aux questions « **où, quand, comment, pourquoi** ».

Un complément circonstanciel peut être :

- Un **groupe prépositionnel** : *On pratique la pêche lors des grandes marées.*
- Un **groupe nominal** : *Le bébé a pleuré toute la nuit.*
- Un **adverbe** : *Demain, je pars en vacances.*
- Une **proposition subordonnée circonstancielle** : *Quand j'aurai gagné au casino, je partirai.*

Dans les CC, il faut bien distinguer les **compléments de phrase** (facultatifs) et les **compléments du verbe** (essentiels). Il faut faire le **test de déplacement** ou **de suppression**.

Ex :

- *J'habite à Florence.* -> *complément essentiel du verbe, ne peut pas être supprimé ni déplacé, mais peut être **pronominalisé**. (J'y habite).*
- *A Florence, le soleil brille.* -> *CC complément de phrase (facultatif), peut être supprimer/déplacer.*

La linguistique a restreint les CC aux seuls compléments mobiles et effaçables.

En 2015, les programmes préfèrent utiliser le terme de « complément de phrase » pour désigner les circonstanciels et marquer clairement leur opposition avec les « compléments du verbe » (qui sont **pronominalisables**).

Pour résoudre ce problème, l'EN a établi une classification selon *La terminologie grammaticale* (1997).

| Compléments essentiels | | Compléments circonstanciels | |
|------------------------|--|-----------------------------|--|
| Lieu | Je reviens de <u>Menton</u> . (J' <u>en</u> reviens) | Lieu | <u>À Menton</u> , il fait beau. |
| Prix | Ce livre vaut <u>20 €</u> . (Il <u>les</u> vaut) | But | Il fait ça <u>pour la gloire</u> . |
| Poids | Elle pèse <u>3 kilos</u> . (Elle <u>les</u> pèse) | Temps | Le vent a soufflé <u>pendant la nuit</u> . |
| Mesure | Il mesure <u>1 mètre</u> . | Manière | Elle m'a parlé <u>avec gentillesse</u> . |
| Durée | La conversation a duré <u>2 minutes</u> . | Cause | <u>Par souci d'écologie</u> , il recycle tout. |

XXI- Les fonctions des adverbes

Rappel : l'adverbe est un terme invariable, dépendant d'un autre élément de la phrase ou de la phrase elle-même, et souvent facultatif. Les adverbes ont différentes valeurs sémantiques (degré, manière, lieu, temps etc).

Fonctions possibles :

- **Modifie un verbe** : *il nage vite*.
- **Modifie un adjectif** : *Paul est très méchant*.
- **Modifie un autre adverbe** : *Il nage très vite / Il reviendra plus tard*.
- **Modifie un GN** : *Le dernier coureur est arrivé deux heures plus tard*.
- **Modifie un pronom** : *Moi aussi, j'aime le chocolat*.
- **Modifie une expression numérale** : *Nous étions presque cinquante / Il me manque juste deux euros*.
- **Complément circonstanciel** (de temps ou de lieu) : *Demain, je partirai. / Ici, la mer est bonne*.
- **Ajoute un commentaire à la phrase** : *Franchement, le dernier livre de Dan Brown est génial*.
- **Joue un rôle de connecteur qui met en relation des phrases d'un texte** : *Ils étaient partis depuis 2h. Enfin, ils arrivèrent. / Le patron n'a pas accepté son augmentation. Alors, elle a démissionné*.

Un adverbe peut être une **phrase à lui seul** : *oui / non*.

Les **adverbes de négation** sont à part : ils contribuent à former une **phrase de forme négative** (*ne, pas, point, plus, jamais etc*). Ils peuvent aussi **modifier un constituant particulier** de la phrase : *C'est une leçon pas facile*.

Les **adverbes de degré** peuvent indiquer le **degré de comparaison ou d'intensité** des adjectifs ou des adverbes : *Elle est plus / moins / aussi grande. ; Il est très petit*.

NB : des termes appartenant à **d'autres classes grammaticales** peuvent avoir des **emplois adverbiaux (adjectifs, prépositions)** :

- *il parle fort / il chante juste - faux*.
- *Ils sont arrivés après / Je suis pour - contre. / Il fallait y penser avant*.